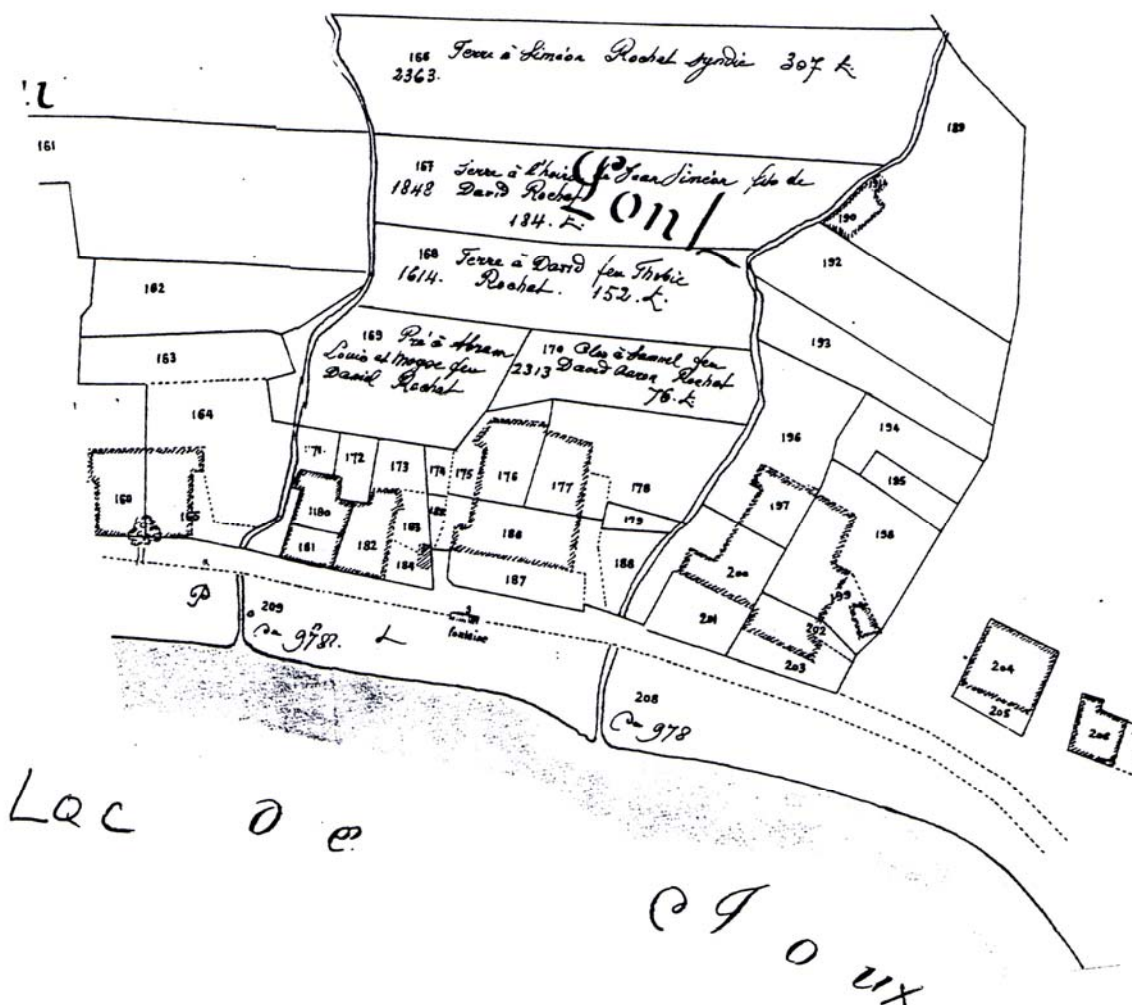


## Une scierie au Pont

En 1814, selon le cadastre de l'époque, il existait un bâtiment industriel sur le ruisseau de Sagne-Wagnard soit St-Sulpice. Il s'agissait de la forge (no 190) d'Abram Isaac Louis Rochat huissier et l'hoirie de Jean David Rochat indivis.

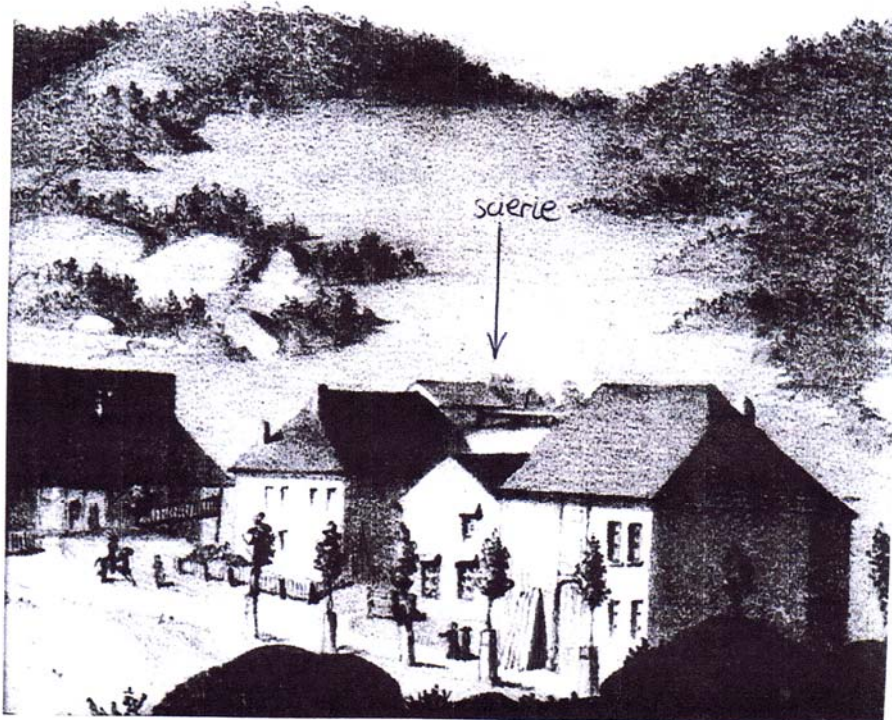


L'industrie du bois est importante au Pont en 1850-1856. Elle nous est révélée par l'indicateur général du canton de Vaud, guide statistique et commercial:

- \* Rochat Louis dit Blanc, marchand de planches
- \* Rochat Louis-Samuel, greffier de paix, entrepreneur des postes, marchand de planches
- \* Rochat Lugrin Alexandre, marchand de planches, négociant.
- \* Rochat Samuel, marchand de planches en gros.

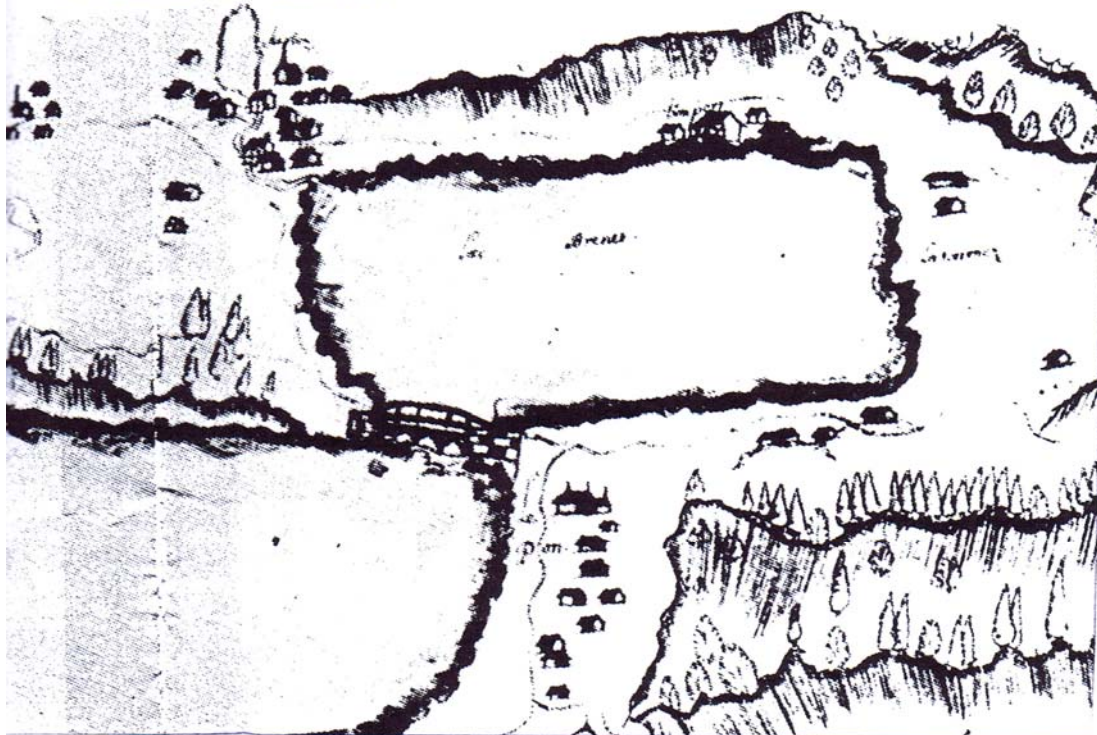
Il est curieux que dans cette liste, d'une façon ou d'une autre n'apparaissent pas les frères Mouquin eux aussi liés à l'industrie du bois. Où se cachent-ils ?

Car la gravure de Devicque, de 1852, que l'on découvrira en partie à la page suivante, révèle une scierie possédée précisément par un Mouquin, Louis Henri de son prénom, charpentier.



Devicque, 1852.

Notons en passant que c'est peut-être là le premier bâtiment industriel du Pont utilisant l'eau d'un cours d'eau comme force motrice. Tout au moins peut-on dire avec quelque certitude depuis le début du XVIIIe siècle. Le plan Vallotton de 1709 environ, ainsi ne témoigne d'aucun bâtiment de ce genre, comme on peut le voir sur l'extrait ci-dessous.



On ignore à quelle date fut construite cette scierie\*. Ce que l'on sait par contre c'est qu'en 1853 elle est revendiquée par Louis Henri Mouquin qui demande au village l'autorisation de faire un réservoir d'eau soit un étang sur le pâturage commun.

\* Voir compléments d'informations sur cette scierie dans la partie compléments.

*Font Le 4<sup>ème</sup> juin 1853*

*Monsieur le président et Messieurs Les membres  
de La Deministration du pont -*

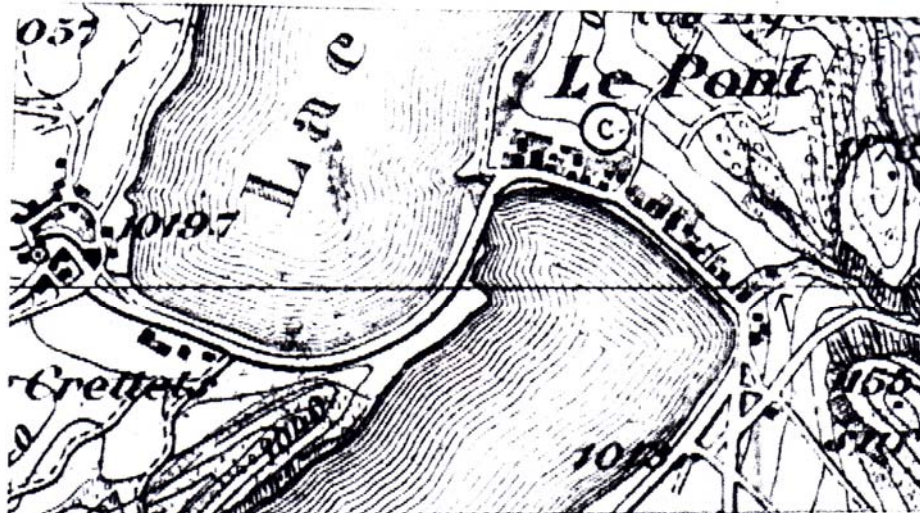
*Messieurs je prend la liberté de vous dire que je suis  
notable - ma sœur s'occupe au village du que je suis seul propriétaire  
je vien vous prier de bien vouloir me donner la permission  
de faire un réservoir d'eau soit un étang sur le pâturage  
commun en payant le juste tribut du terrain  
C'est ce que j'attends de votre complaisance  
agréer Satureme de ma parfaite considération -*

*Louis Henri Mouquin  
Charpentier*

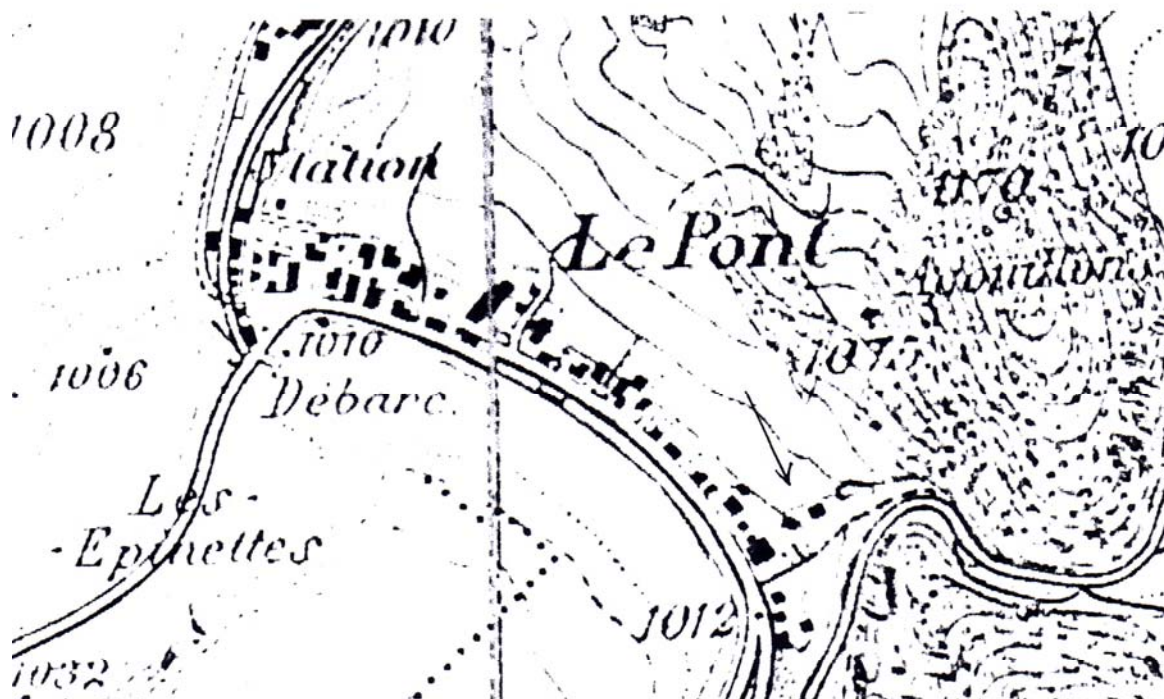
Une carte de géographie de 1853 ne signale pas trace ni d'étang ni de bâtiment industriel sur les lieux qui nous intéressent. C'est possible que les relevés effectués en vue de l'établissement de cette carte l'aient été quelques années plus tôt, d'où l'absence de construction en cette zone où même aurait pu disparaître la forge de 1814. A moins aussi qu'il ne s'agisse que d'un oubli.



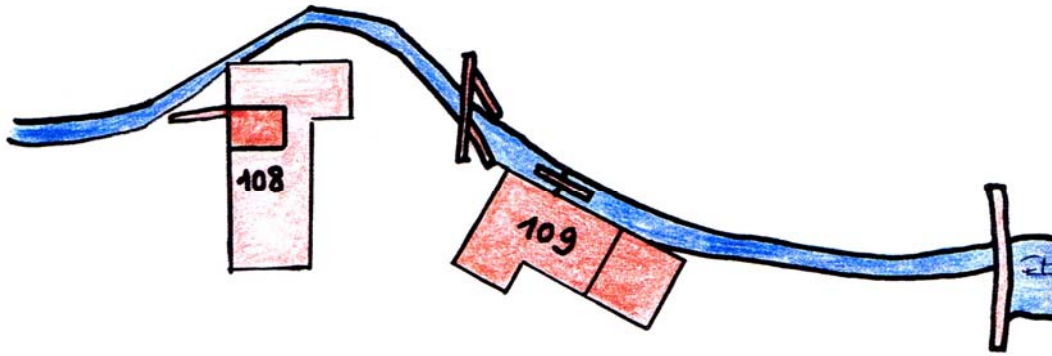
La carte du canton de Vaud de 1877, révisée en 1880, par contre nous offre le positionnement d'un bâtiment sur le ruisseau de Sagne-Wagnard.



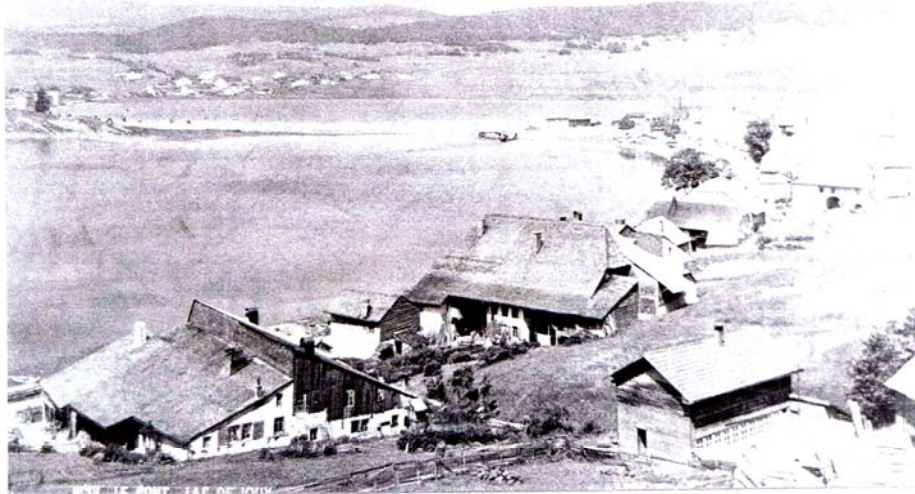
Deux bâtiments apparaissent même sur la carte fédérale de 1892.



On retrouve ces deux bâtiments sur un plan (AHP, GAA4) de 1896, mis à jour en 1908. Il s'agit ici toutefois de l'état de 1896 où aucune route n'apparaît. Simplement que le no 108 aura probablement changé de main à l'époque pour être possédé en 1908 par Paul Joseph Locatelli, fils de Paul. Nous avons affaire à une remise. Le no 109 quant à lui, en 1896, est propriété de Marc Samuel fils de Pierre Louis Mouquin. Le bâtiment est désigné comme scierie. Une photo des années 1895 nous permet de découvrir au moins la remise.

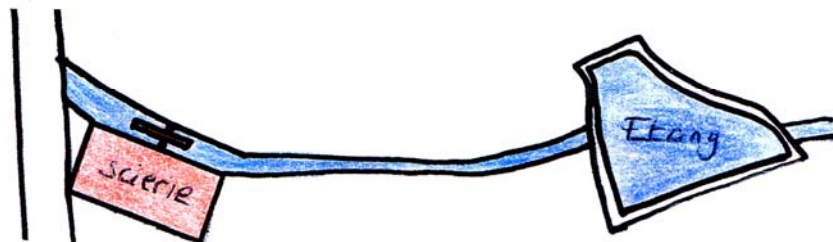


(AHP, GAA4)



Le village du Pont à la fin du siècle dernier.

Vision des lieux de 1901 selon le géomètre Bonard. Une route, ou plutôt un tronçon de route, vient d'être construit.



Page suivante: les frères Mouquin veulent-ils moderniser ?



# J. TARPIN

CONSTRUCTEUR \* MÉCANICIEN  
Coulouvrenière — GENEVE

Pressoirs à Raisins, Fruits, etc.

VENTILATEURS  
De différents systèmes

CONSTRUCTION & RÉPARATION  
de Machines à Vapeur  
TURBINES  
ET ROUES HYDRAULIQUES

INSTALLATION ET TRAVAUX  
pour usines diverses

MOULINS

PAPETERIES, SCIERIES, HUILLERIES

— *Tailleries de documents* —

LAMINOIRS & BALANCIERS

FABRICATION  
et Réparation de Marteaux  
pour Marniers, Tailleurs de pierres, etc.

Installation complète  
de CHOCOLATERIE

POLISSAGE ET CANNELAGE  
DE CYLINDRES DE MINOTERIE  
Système Moderne

TRANSMISSIONS  
ET  
TRAVAUX DIVERS

DEVIS sur DEMANDE

TELEPHONE

N° 877



Geneve, le 22 Janvier 1901

Messieurs Rouquin, Froid  
au Port

Messieurs,

Je vous envoie les Dessins  
de votre future installation  
d'une Scierie.

Le retard de l'envoi de  
ces Dessins provient de ce que  
le temps n'a pas été jusqu'à  
présent suffisant pour le séchage  
des bois.

Comme il est nécessaire  
que je vous donne quelques  
explications relatives à cette  
installation, je me rendrais  
prochainement chez vous, dans  
ce cas ayez moi le plaisir qui  
vous conviendra le mieux.

Au plaisir de vous lire reviens  
Messieurs, mes sincères salutations

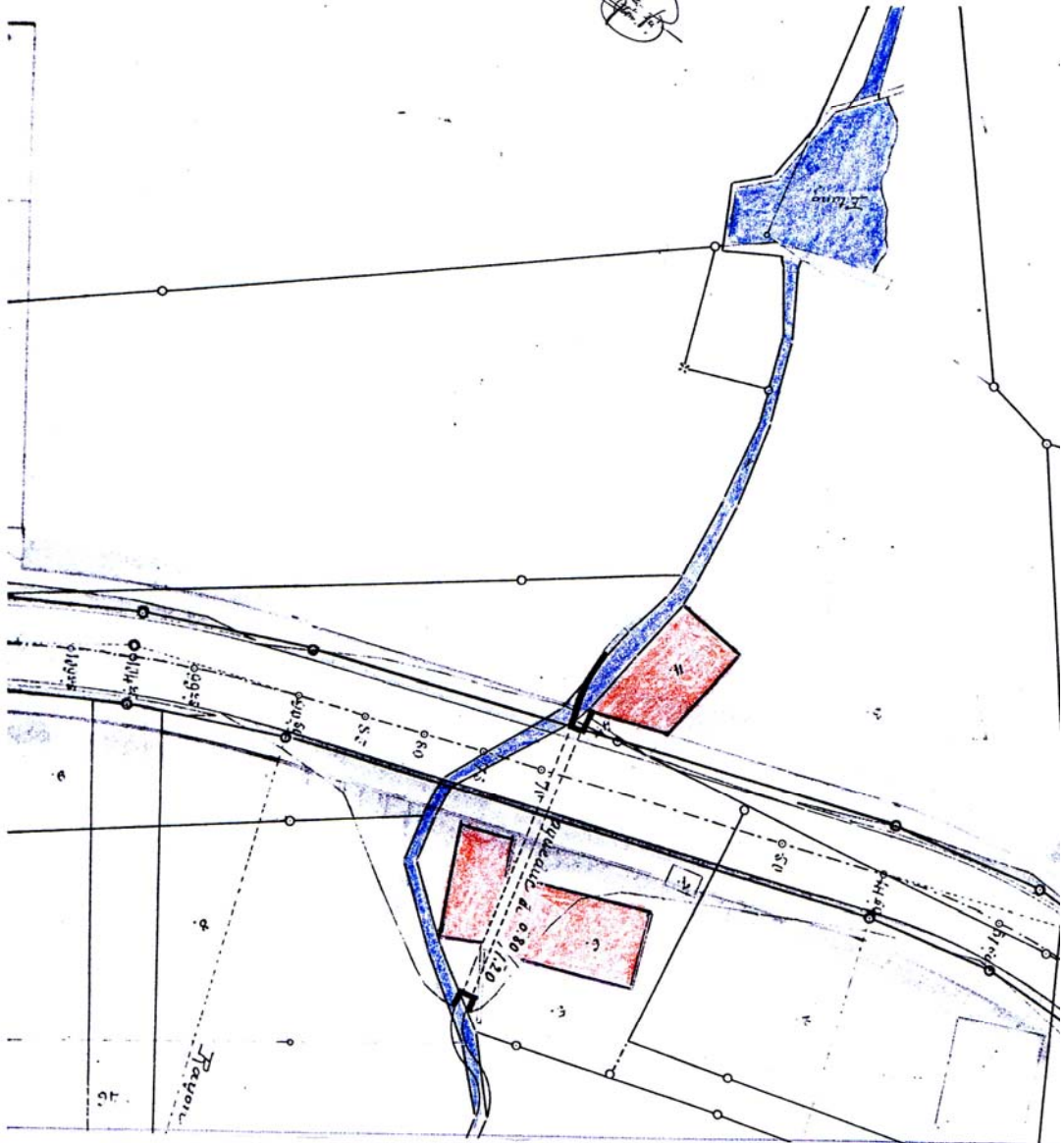
J. Tarpin

La situation de 1901 nous est confirmée par un second plan (AHP, GBA1):

*Projet*  
d'une Rue supérieure pour le  
*Village du Pont*  
Plan

*Exécuté en Avril et Mai 1900*

*par* 



-84-

Ce plan participe d'un projet plus que d'une réalisation réelle qui dut pourtant intervenir peu de temps après et qui nécessita peut-être, pour être mené à bien, la démolition de la remise. La carte postale que l'on trouvera plus bas le prouve. D'autres pièces d'archives témoignent de ces travaux de construction de route, celle-ci en maints endroits dite du Jura.

## Tableau

des parcelles touchées par la construction de  
la Rue supérieure au  
Village du Pont:

N <sup>o</sup> parcelle	Plan		Surfaces		Taxes cadastrales		Natures	Noms locaux et Noms des propriétaires
	feuille	N <sup>o</sup>	Arres	Cent	par Arre francs	par N <sup>o</sup> francs		
3997	59	85	119 96		1 50	180	Saravage	Au Pont, Pont-le-Rameau du :
2626	60	108	5 32		30 00	160	Ter.	Au Pont, Mouquin, <u>Louis-Louis Georges</u> fils de <u>Samuel Henri</u> .
3930	60	110	11 25		25 00	281	Ter.	Au Pont
3929	60	109	1 66		100 00	66	Scierie à eau.	Mouquin : les deux, fils de <u>Henri Samuel</u> qui sont :
3931	60	111	1 05		25 00	1	Ter.	<u>Paul Henri</u> et <u>Marc Louis</u> chacun p <sup>r</sup> 1/2.



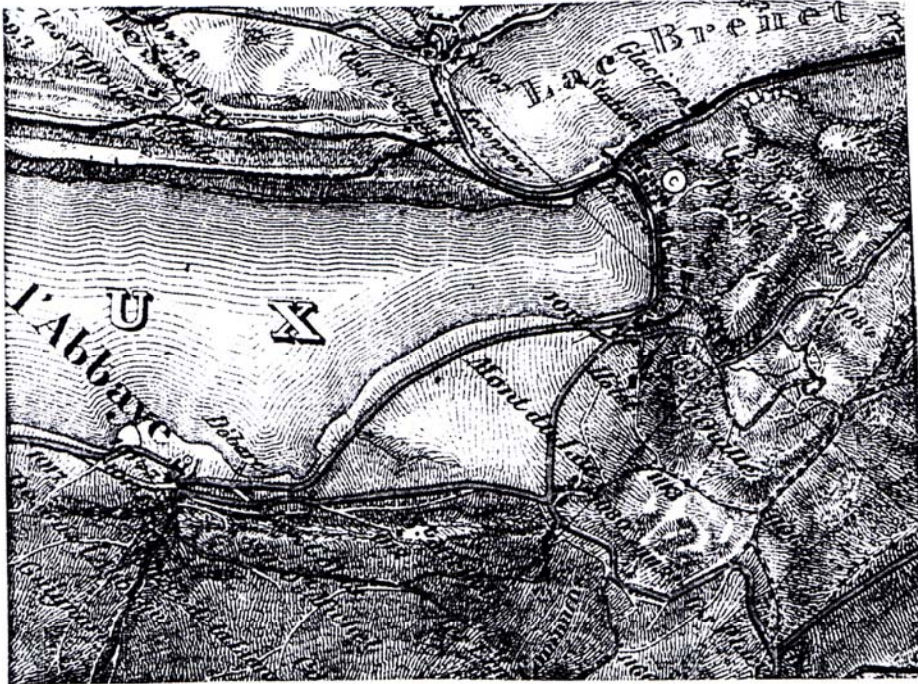
Le Pont et Les Charbonnières

491 B. Photographie des Arts, Yvon

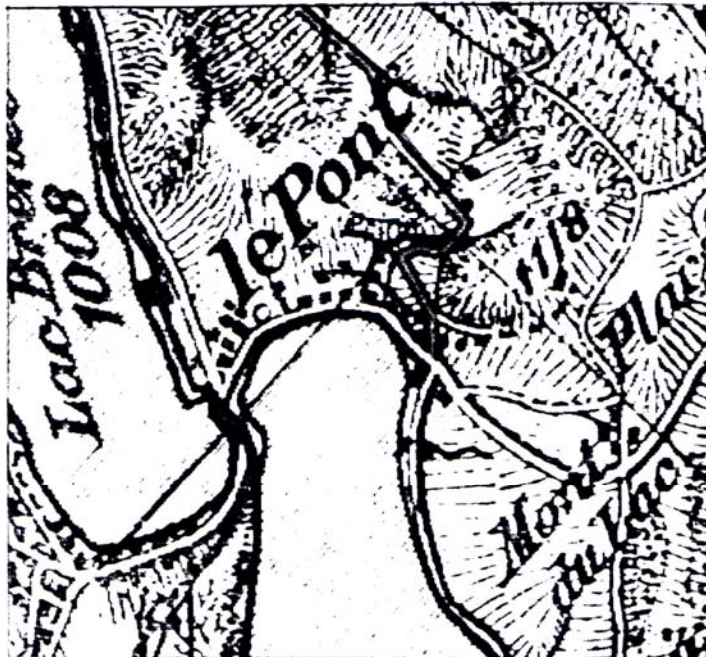
Le Pont à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. La scierie est parfaitement visible avec son canal d'aménée d'eau; à droite la nouvelle lustrerie, un peu plus en retrait les deux bâtiments primitifs de la future grande pension de famille Villa Mon-Désir, propriété de la famille Lehmann avec pour réclame: Lac de Joux - Vaud (Suisse), altitude 1024 mètres, station climatique ouverte toute l'année, sports d'hiver et d'été, forêts de sapins à proximité. - Jardin ombragé. - Terrasse. Belle routes pour promenades et excursions variées, air recommandé pour personnes nerveuses, anémiques et fatiguées! Etc...



Une carte de 1905, comprise avec le Guide officiel du Jura vaudois, donne, quoique de façon relativement imprécise, un état de la situation à l'époque.



En 1933, d'après une autre carte touristique, on constate que la situation dans la zone n'a guère changé. Notons que les relevés pour établir ces cartes ont pu être faits quelques années avant la date, ou que l'on a "pompé" d'autres cartes de dates imprécises, seules apparemment les cartes topographiques fédérales pouvant être de la plus grande confiance.



La photo ci-dessous, que l'on datera des années trente, prouve l'existence de la scierie à cette époque. Nous pensons qu'elle dut interrompre son activité juste avant-guerre.



Et l'on prendra connaissance maintenant de l'état du sciage au Pont durant le siècle.

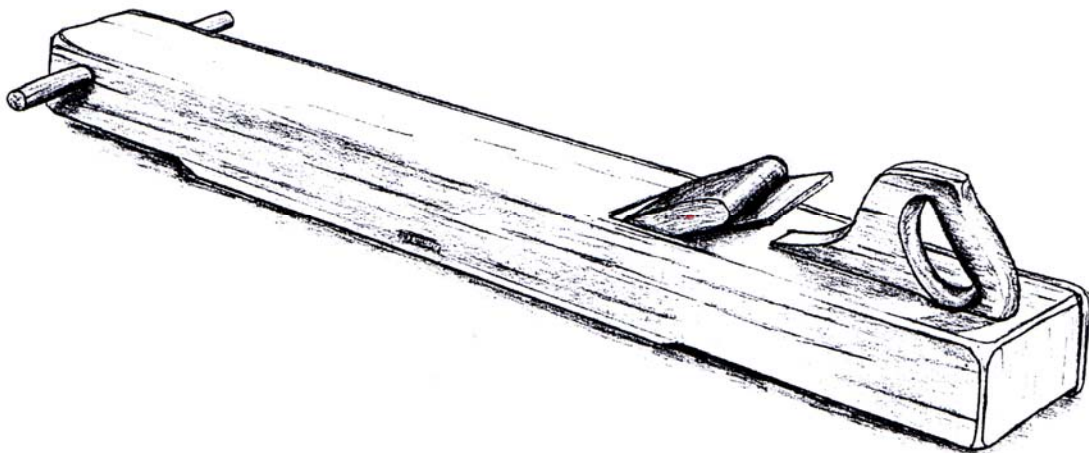
\* Almanach-annuaire du val de Joux, 1895, Rochat Auguste chargeur et marchand de bois.

\* Almanach-annuaire du val de Joux, 1896, Rochat Auguste, marchand de bois.

\* Indicateur vaudois (idem pour l'entier des informations suivantes:

- \* 1901: - charpentiers, Mouquin Marc, Mouquin Louis Samuel  
- bois, marchand, Mouquin Frères - Rochat Edouard Samuel, Rochat Moïse du Mont-du-Lac  
- menuisier: Rochat Féréol - Rochat Eugène
- \* 1905: - bois, marchand, Mouquin frères - Rochat Edouard Samuel - Rochat John -  
- charpentier: Mouquin Marc - Mouquin Paul. Rochat Paul Samuel - Rochat John -  
- menuisier: Rochat Féréol - Rochat Eugène
- \* 1910: - charpentier: Mouquin Frères  
- menuisier: Bolomey Emile - Rochat Féréol - Rochat Eugène - Rochat Paul Samuel
- \* 1915: - marchand de bois: Mouquin frères - Rochat Edgar - Rochat John  
- charpentier: Mouquin frères  
- menuisier: Bolomey Emile - Rochat Eugène - Rochat Féréol -
- \* 1920: - marchand de bois: Mouquin frères - Rochat Edgar  
- charpentier: Mouquin frères  
- menuisier: Bolomey Emile - Laufenbourg & fils - Rochat Féréol -

- \* 1925: - marchand de bois: Mouquin Frères - Rochat Edgar -  
           - charpentier: Mouquin frères - Fahler Samuel  
           - menuisier: Bolomey Emile - Fahler Samuel - Laufen-  
           bourg & fils - Rochat Féréol -
- \* 1929: - marchand de bois: Mouquin frères - Simond Robert -  
           - charpentier: Mouquin frères  
           - menuisier: Bolomey Emile - Laufenbourg & fils -  
           Rochat Féréol -
- \* 1930: - marchand de bois: Mouquin frères - Simond Robert  
           - charpentier: Mouquin frères -  
           - menuisier: Bolomey Emile - Laufenbourg & fils - Ro-  
           chat Féréol -
- \* 1935: - marchand de bois: Mouquin frères - Simond Robert  
           - charpentier: Mouquin Louis  
           - menuisier: Bolomey Emile - Fahler Robert -
- \* 1937: - marchand de bois: Mouquin Louis  
           - charpentier: Mouquin Louis  
           - menuisier: Bolomey Emile - Fahler Robert -
- \* 1940: - marchand de bois: Simond Jules  
           - charpentier: -  
           - menuisier: Bolomey Emile - Fahler Charles
- \* 1945: - menuisier: Bolomey Charles - Fahler Charles
- \* 1950: - menuisier: Bolomey Charles - Fahler Charles
- \* 1955: - menuisier: Bolomey Charles - Fahler Charles
- \* 1960: - menuisier: Fahler Charles
- \* 1965:
- \* 1970: - menuisier (et jusqu'en 1985-1986) Camille Marguerite



*La très belle varlope*



← attache ruban de tissu de 50cm de long environ. tenue à l'extrémité du rabat

rabat

C'est un joli carnet de 10 x 16 cm, doublé de parchemin, avec rabat et tissu de ruban pour le fermer. Il est à moitié rempli. On suppose que Henri Rochat-Golay du "l'héritier" de son oncle qui put être le Louis Rochat dont parlent ces pages, à la limite un fils de celui-ci. Ce Louis Rochat, s'il s'agit bien de lui, fils du forestier du Pont, aurait été le frère de Zélie Rochat, épouse de Jules-Moïse Rochat des Charbonnières, père de Henri-Rochat-Golay. En apparence tout se tient.

Henri Rochat-Golay hérita de la maison de sa mère, son oncle n'eut probablement pas d'enfants, où il partit s'installer à la fin du siècle passé. Il y reprit l'agriculture, il y mit aussi en place son commerce de vacherins et autres fromages. Au début de ce siècle il rasa entièrement la maison de sa mère Zélie pour reconstruire en lieu et place le Chalet suisse que nous connaissons, construit sauf erreur en 1907.

Henri Rochat-Golay vécut de 1866 à 1954.

Louis Rochat dit du forestier en 1866, sur une liste d'obtention de bois de la commune, pourrait bien être fils de Louis Rochat forêtier, cité tel dans une liste de 1814 (AHP I 30).

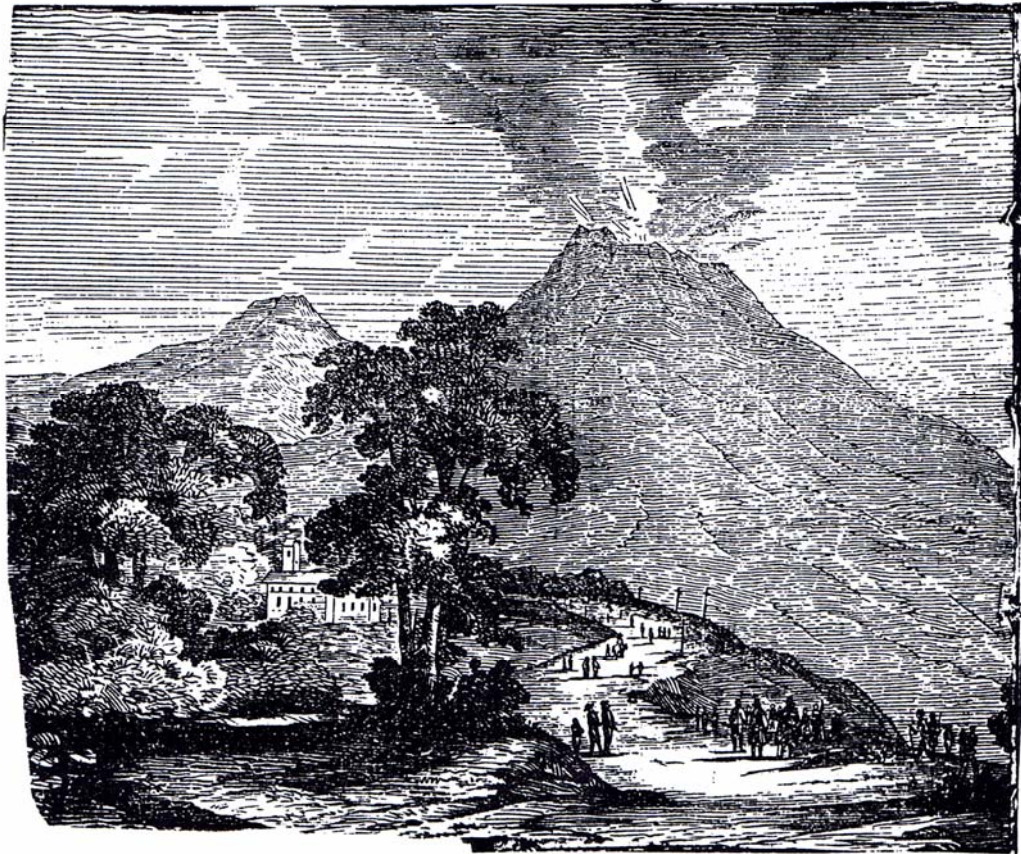
## REDUCTION

DE L'ARGENT DE SUISSE ANCIENNE MONNAIE, EN ARGENT DE SUISSE NOUVELLE MONNAIE  
calculée à 69 francs ancienne monnaie pour 100 francs nouvelle monnaie. — (Le nouveau franc de Suisse est égal au franc d

NB. Les fractions de Centimes sont ajoutées ou retranchées pour faire des nombres entiers.

Ancienne mon. Suisse.		Nouvelle mon. Suisse.		Ancienne mon. Suisse.		Nouvelle mon. Suisse.		Ancienne mon. Suisse.		Nouvelle mon. Suisse.		Ancienne mon. Suisse.		Nouvelle mon. Suisse.	
FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.	FRANCS.	FR. CENT.
1 fait	» 1 1/2	4 font	5 80	30 font	41 48	56 font	81 16	82 font	118 85	108 font	156 53	134 font	194 21	160 f	
2 font	» 3	5	7 25	31	41 93	57	82 61	83	120 30	109	157 98	138	195 66	161	
3 1/2 ou 1 cr.	» 3 1/2	6	8 70	32	41 38	58	84 6	84	121 74	110	159 43	136	197 11	162	
4	» 4 1/2	7	10 15	33	41 83	59	85 51	85	123 19	111	160 87	137	198 56	163	
5 ou 1/2 b.	» 7	9	11 60	34	41 28	60	86 96	86	124 64	112	162 82	138	200 »	164	
6	» 9	10	13 5	35	50 73	61	88 41	87	126 9	113	163 77	139	201 45	165	
7	» 10	11	14 50	36	52 18	62	89 86	88	127 54	114	165 32	140	202 90	166	
8	» 12	12	15 95	37	53 63	63	91 31	89	128 99	115	166 67	141	204 35	167	
9	» 13	13	17 40	38	55 8	64	92 76	90	130 44	116	168 12	142	205 80	168	
10 ou 1 b.	» 14 1/2	14	18 85	39	55 53	65	94 21	91	131 89	117	169 57	143	207 35	169	
Batz.		15	20 29	40	57 98	66	95 66	92	133 34	118	171 2	144	208 70	170	
1 fait	» 14 1/2	16	21 74	41	59 43	67	97 11	93	134 79	119	173 47	145	210 15	171	
2 font	» 29	17	23 10	42	60 87	68	98 56	94	136 24	120	173 92	146	211 60	172	
3	» 43 1/2	18	24 64	43	62 32	69	100 »	95	137 69	121	175 37	147	213 5	173	
4	» 58	19	26 9	44	63 77	70	101 45	96	139 14	122	176 82	148	214 50	174	
5	» 72 1/2	20	27 54	45	65 22	71	102 90	97	140 58	123	178 27	149	215 95	175	
6	» 87	21	28 99	46	66 67	72	104 35	98	142 3	124	179 72	150	217 40	176	
7	» 1 1/2	22	30 44	47	68 12	73	105 80	99	143 48	125	181 17	151	218 85	177	
8	» 1 16	23	31 89	48	69 57	74	107 25	100	144 93	126	182 61	152	220 29	178	
9	» 1 30 1/2	24	33 34	49	71 2	75	108 70	101	146 38	127	184 6	153	221 74	179	
10 ou 1 fr.	» 45	25	34 79	50	72 47	76	110 15	102	147 83	128	185 51	154	223 19	180	
Francs.		26	36 24	51	73 92	77	111 60	103	149 28	129	186 96	155	224 64	181	
1 fait	» 1 45	27	37 69	52	75 37	78	113 5	104	150 73	130	188 41	156	226 9	182	
2 font	» 90	28	39 14	53	76 82	79	114 50	105	152 18	131	189 86	157	227 54	183	
3	» 4 85	29	40 58	54	78 27	80	115 95	106	153 63	132	191 31	158	228 99	184	
			43 3	55	79 72	81	117 40	107	155 8	133	192 76	159	230 44	185	

tablette figurant au début du livret, au gravure au verso. Le vésuvius. Fen  
probablement tirée du Messager boiteux de Vevey.



\* Je soussigné déclare devoir à Monsieur Louis Rochat de feu le forestier du Pont la somme de 34 francs que je promets payer à la fin de juin prochain, Lausanne, le 28 mai 1836, Emmanuel Meystre.

\* Reçu de nouveau un char de planches sur lequel je redois la somme de 27 frs 8 batz. Lausanne, le 24 juin 1836, Emmanuel Meystre.

\* Je soussigné déclare devoir à Monsieur Louis Rochat de feu le forestier la somme de 30 frs que je payerai à la lère réquisition, Lausanne, le 13 août 1836, Emmanuel Meystre.

\* \* Reçu de nouveaux planches et plateaux pour la somme de 36 francs 85 rappes que je promets payer le 17 courant soit dans 15 jours. Lausanne, 3e 7bre 1836.

\* Reçu de messieu Henry Rochat du Pont, le 2 octobre 66 francs 15 rappes pour solde de comte de monsieur Em. Meytre. Il reste du 70 rappes.

\* Je redois à nouveau la somme de 15 francs 25 rappes que je payerai la lère quinzaine de Janvier prochain. Lausanne, le 31e Décembre 1836. Emmanuel Meystre.

\* Je redois pour nouveau L. 9 5 batz, le 7e janvier 1837. Emmanuel Meystre.

\* Reçu 12 L. le 11 février 1837 de monsieur Meystre. Louis Rochat.

\* Je soussigné déclare devoir à nouveau à Mr Rochat la somme de 41 francs. Le 26e Avril 1837. Em. Meystre.

\* Je soussigné reconnais devoir à nouveau la somme de 43 francs, le 3ème juin 1837. Emmanuel Meystre.

\* J'ai reçu de Louis et Henry Rochat pour 92 francs 9 batz de planches et feuilles en sapin. Livré à compte 52 francs. Le 2 7bre 1837. Signature illisible.

Acquitté le 28 février 1838 Henry Rochat.

\* Je soussigné déclare devoir à Mr Louis Rochat la somme de 71 francs 8 batz que je promets payer la première quinzaine de janvier 1838, Lausanne, le 18e 9bre 1837. Eel Meystre.

\* Je redois à nouveau la somme de 34 francs, le 26e 9bre 1837, Eel Meystre.

\* Je redois à nouveau la somme de 16 francs 25 rappes le 21e février 1838. Eel Meystre.

\* L'année 1838. Le 26 Avril reçu de Monsieur Emanuel Meystre 100 L. de suisses.

\* Je reconnais devoir à Ls Rochat et Pierre Rochat associés la somme de huitante francs pour du charbon qu'ils m'ont livré. Je m'engage de le payer au 25 mars de 1839 à l'Isle 3e 9bre 1838. Bon pour 80 L. Louis ... Roy, maréchal.

\* Je soussigné reconnais devoir à Mr Louis Rochat la somme de 23 francs 8 batz que je payerai à la lère réquisition. Lausanne, le 23e juin 1838. Emanuel Meystre.

\* Je redois à nouveau la somme de 19 francs 6 batz. Lausanne, 14ème juillet 1838. Eel Meystre.

\* Je redois à nouveau la somme de 33 francs. Lausanne, le 1er 7bre 1838. Eel Meystre.

\* Redois à Louis Rochat du Pont le montant de 16 francs à comp du bois que j'ai reçu le 6 juillet 1837. Charles Ogiz (?).

\* Je reconnais devoir à Mr Louis Rochat la somme de 43 francs 8 batz payables la première quinzaine de janvier 1839. Lausanne, le 10e 9bre 1838. Eel Meystre.

\* Je redois à nouveau la somme de 34 francs 8 batz de planches et feuille payables au 25 mars prochain. Lausanne, le 26e Janvier 1839. Eel Meystre.

\* Je redois à nouveau la somme de 27 francs. Le 16e mars 1839. Emanuel Meystre.

\* Je soussigné reconnais devoir à nouveau à Mr Rochat la somme de 36 francs 7 batz payable dans le courant de juillet. Lausanne, 22 juin 1839. Eel Meystre.

\* Je soussigné reconnois (toujours écrit de la sorte d'ailleurs dans les écritures précédentes) devoir à nouveau à Mr Rochat la somme de 43 francs. Lausane, 13e juillet 1839. Eel Meystre.

\* Livré pour à compte sur les comptes ci-dessus la somme de 80 francs. 13e juillet 1839 (non signé, mais Emanuel Meystre).

Ecrit au crayon dessous l'écriture ci-dessus: faisant élection de domicile chez Mr Jules Rochat employé au Pont et chaussée, bureau de Mr. Pichard.

\* Redois à Rochat du compe (compte ?) du pont pour le bois qui m'a fourni jusqu'à ce jour le montant de trente cinq francs. La Sarraz, le 5 9bre 1839. Charles Ogiz.

\* Redois à Louis Rochat seize francs cinq batz. Jusqu'au premier avril 1840. Favey charpentier.

\* Reçu à compte de Piaget 5 pièces de 5 francs.

\* Livré (1843) à Monsieur Rodolphe Delaragean Deprevenges:  
1er novembre, un char de planches qui a mesuré 71 pieds 5 pouces  
Le 5, idem, un char 61 pieds  
Le 12, idem, livré un char, 61 pieds 5 pouces planches  
Le 22, idem, livré un char 65 pieds 4 pouces  
Décembre 7, livré au même, 61 pieds 4 pouces  
Le 18, livré au même 55 pieds 4 pouces

---

376 5 pouces.

\* Livré à Monsieur Piaget de Morges un char de planches mesuré 66 pieds 7 pouces. 7bre le 14, livré un char 71 pieds. Idem, le 14 (mois de décembre ?), un char 70 pieds. Le 7bre 14 reçu 5 pièces à compte. Adresse d'un menuisier à Lausanne, Kaisman, no 42 en Marteray.

\* D'après comptes réglés, je reste devoir à Louis Rochat la somme de septante7 francs. Morges, le 14 7bre 1844, Piaget.

\* Monsieur Piaget me redoit 85 L francs au lieu septante sept.

\* Le 2e Juillet 1846, livré à Louis Pivi (?) de l'Isle maréchal 50 livres vieux fer. Il doit me faire une arche.

\* Reçu de Louis Rochat du pont dit du forestier 10 pièces pour acompte de ses mises de 45 en sus un bon valeur L 5 45 rapps. Fait à l'Abbaye le 14e 9bre 1846. David J L Berney Bourquin.

\* J'ai reçu de Louis Rochat douze pièces pour acompte de ses mi de 45 en sus trente-quatre francs deux batz qui se trouve lui devoi

sur les comptes de la commune, aux Bioux, le 2 juin 1847. David J. Berney.

\* L'an 1848, le 19 aoust, j'ai mené à Monsieur Martinet maître charpentier à Mont-la-Ville un char de planches qu'il a mesuré, 61 pieds. Le 22 aoust mené au même un char de planches de 67 pieds. Reçu 69 batz.

\* 7bre. Déposé sur le chantier à monsieur Martinet 56 planches à lui vendues.

\* Le 10 septembre reçu 15 pièces de 5 francs de monsieur Martinet maître charpentier.

\* 1847. Le 2 octobre. Vendu à Monsieur Maurhoffer 6 toises de planches à 5 L. la toise. Reçu 17 L. 25 rappes.

\* Le 18 avril 1848, mené à Louis Veuilli de Grancy 4200 encelles convenu à 28 batz le mille. Reçu 3 L. 4 batz 5 rappes.

\* Année 1858. Octobre 18. J'ai livré à Jules Guignard fils de François Guignard au Lieu six douzaines lebris convenu à trois francs la douzaine.

\* 1858, mars 5. J'ai mené mon cheval hyverner chez Monsieur Isaac Cholly à Suchy, convenu pour 60 centimes par jour.

\* 1859. Juin 6. J'ai vendu à Jules fils de François Guignard du Lieu six toises planches en sapin.

\* 1860. Mai 25. J'ai mené à Monsieur Martinet charpentier à Mont-la-Ville 48 pieds planches convenu à 5 f. la toise.

\* Reçu de Louis Rochat du Pont 60 pieds planches à 6 batz le pied fait L. 36. La Sarraz, le 14 février 1849, Charles Ogiz.

\* Le 23 mai 1849, reçu de Monsieur Charles Ogiz, 6 L. à compte.

\* Le 17 mai l'an 1850, reçu de Monsieur Charles Ogiz 14 francs à compte.

\* Le 1er Juin l'an 1850, livré à Monsieur Ogiz 17 pouces et  $\frac{1}{2}$  pouces de bois d'épaisseur.

\* Reçu le 24 juillet de Charles Ogiz 12 L. par Samuel Rochat aubergiste au Pont.

\* L'an 1850, le 11 juin, livré à Monsieur Broucard maître mécanicien à la Sarraz 60 pieds de planches à 6 batz le pied. Reçu une pièce de 5 francs.

\* Le 12 juin 1850, livré à Monsieur Martinet, maître charpentier à Mont-la-Ville, 6 toises planches.

\* Le 13, livré au même 62 pieds et  $\frac{1}{2}$  de planches. Reçu par soon frère.

\* Le 12 reçu de Abram Martinet deux écus de Braban et une pièce de 5 francs de France.

\* Redoit la somme de 20 francs de Suisse pour des planches reçues à mon contentement. Bon pour vingt francs. 1850. Maurice Jaccottet.

\* Je redois 10 francs de 10 batz pour des planches que j'ai reçues le 14 avril 1851. Maurice Jaccottet.

\* Je redois la somme de 29 francs de 10 batz pour du bois que j'ai reçu. Lausanne, ce 3 mai 1851. Maurice Jaccottet. Acquitté le 8 novembre à Lausanne l'année 1851, Louis Rochat.



\* Reçu de Mr. Louis Rochat du Pont du bois de sapin pour quarante francs huit batz. La Sarraz, le 17 juin 1856, Charles Ogiz.

\* Reçu de Monsieur Ogiz 18 francs 8 batz de 10 batz pièce, à compte, le 7 avril 1851.

\* Reçu 5 pièces de 5 francs le 15 décembre 1851. Louis Rochat.

\* Lausanne, 1851, le 31 mai. J'ai mené un char de planches de 5 toises à Monsieur Abram Martinet maître charpentier à Mont-la-Ville.

\* Le 6 juin j'ai mené un char de planches au même qu'il a mesuré 5 toises à 40 batz la toise.

\* Le 19 décembre l'an 1851, j'ai livré à Louis Golaz menuisier à Pampigny 126 pieds de planches à 88 centimes le pied qui font 110 L. 88 centimes payables au Nouvel-An.

\* Je reconnais devoir la somme de cinquante-six francs 50 centimes pour du bois que j'ai reçu à mon contentement. Lausanne, le 8 9bre 1851. Maurice Jaccottet.

\* 1852, mai 5, livré à Monsieur Louis Golaz menuisier à Pampigny 12 toises de planches à 88 centimes le pied.

Reçu 50 francs à compte de ce que je lui ai livré. La toise fait 8 francs 80 centimes.

\* Je, soussigné Henri Louis Golaz, menuisier à Pampigny, déclare avoir acheté du citoyen Louis Rochat du forestier quarante-six billons en planches et feuilles de sapin pour le prix de dix francs trente centimes la toise de roi rendu franco à Morges à la réquisition de l'acheteur. Le paiement sera la moitié comptant et l'autre moitié au 15 7bre prochain. Le Pont, le 8 juin 1852. Louis Golay-Trebaux.

\* Je soussigné Henri Louis Golaz à Pampigny déclare avoir acheté de M. Louis Rochat du forestier au Pont trente-trois billons en sapin pour le prix de dix francs trente centimes la toise de roi rendu franco à Morges. Le paiement se fera la moitié à la reconnaissance et l'autre moitié au premier 9bre 1853. Pont, 11 juillet 1853, Louis Golaz Treb.

\* Reçu de Monsieur Louis Rochat du forestier au Pont 73 pieds planches. Pampigny, 13 août 1853, Louis Golay.

\* Mené un char de planches à Monsieur Louis Golaz menuisier à Pampigny. Reçu par son père 72 pieds. Reçu de Monsieur le greffier 100 francs que Monsieur Louis Golaz lui a donné pour nous remettre.

\* 1854. Juillet 22. J'ai mené à Samuel Rochat lapidaire des planches à Morges. Samuel Rochat lapidaire a mesuré à Morges le 22 juillet 16 toises 6 pieds de planches.

\* Septembre 20. J'ai mené à Morges des planches pour Samuel Rochat lapidaire qui m'a mesuré 81 pieds de planches.

\* Octobre 5. J'ai mené à Samuel Rochat lapidaire un char de planches à Morges, 80 planches et feuilles.

\* 1855, avril 20. J'ai mené à Samuel Rochat lapidaire un char de planches à Morges qui a mesuré 84 pieds.

\* 1854. J'ai reçu de Samuel Rochat lapidaire 25 francs le jour j'ai rendu mes planches.

\* 1855, le 20 avril. J'ai reçu 100 francs du fils à Samuel Rochat lapidaire.

- \* Septembre. J'ai reçu de Samuel Rochat lapidaire 100 francs.
- \* Octobre 28. J'ai reçu de Samuel Rochat lapidaire 100 pour compte fait du même jour; il me redoit 83 francs. Huitante-trois francs.
- \* 1855. Octobre 26. J'ai vendu 6 toises 7 pieds de planches à Monsieur Martinet maître charpentier à Mont-la-Ville. Convenu à 6 francs la toise, ce qui fait 40 francs 20 centimes. Acquitté Martinet, Louis Rochat.
- \* 1855, novembre 7. J'ai donné à Louis Gustave, boursier à l'Abbaye, 40 francs à compte de ce que je lui dois.
- \* 1855. Novembre 1. J'ai vendu à Louis Guignard fils de Samuel Guignard de l'Abbaye, 18 toises 6 pieds de planches et feuilles convenu à 10 francs d'ahrres, ce qui fait 195 francs 30 centimes.
- \* Le soussigné Louis Golaz-Treboux à Pampigny déclare avoir acheté de Monsieur Louis Rochat du forestier au Pont vingts-six billons de sapin sciés en planches et feuille pour le prix de dix francs cinquante centimes la toise de roi, rendus à Morges pour le quinze juillet. Le payement est fixé au premier août 1856, plus un char qui sera rendu à Pampigny pour le même prix. Pont, le 23 juin 1856, à lui livré d'harres et à compte dix francs. Louis Golay-Tre.
- \* 1856. 26 juin. J'ai mené six billons de planches et de feuilles pour Louis Golaz menuisier à Pampigny qui ont mesuré 7 toises 7 pieds et cinq pouces.
- \* 28 juin. Mené six billons de planches et feuilles pour Louis Golaz menuisier à Pampigny qui ont mesuré huit toises 3 pieds à Morges.
- \* 2 juillet. Mené 7 billons de planches et feuilles pour Louis Golaz menuisier à Pampigny qui a mesuré huit toises deux pieds vi cinq pouces à Morges.
- \* Juillet 18. Mené 7 billons de planches et feuilles pour Louis Golay menuisier à Pampigny qui ont mesuré septante-neuf pieds à Morges.
- \* 1856. Les planches que j'ai menées à Morges, il y en a trente deux toises un pied cinq pouces.
- \* 9bre 18. Livré à Louis Golaz 37 L 8.
- \* Decembre 14. J'ai reçu de Monsieur Louis Golaz la somme de deux cents francs en billets de banque.
- \* Année 1858. Octobre 19. J'ai mené à Monsieur Marchand maître menuisier à la Sarraz, un char de planches et feuilles qui a mesuré 75 pieds.
- \* Novembre 25. J'ai mené à Monsieur Marchand un char de planches qui a mesuré 65 pieds.
- \* Decembre 2. J'ai mené à Monsieur Marchand un char de planches qui a mesuré 76 pieds.
- \* Decembre 8. J'ai mené à Monsieur Marchand un char de planches qui a mesuré 74 pieds, en tout 29 toises.
- \* 1858. Total des planches reçues: 375 pieds à 12 f. 25 = frs 459. Reçu acompte de 208 francs. Reste à payer frs 251. Le 11 decembre 1858.
- \* 1859, février 20, j'ai reçu de Monsieur Marchand menuisier

à la Sarraz le montant de deux cents cinquante francs.

\* 1859, avril 14. J'ai mené à Monsieur Marchand menuisier à la Sarraz 73 pieds planches convenu à 10 francs la toise reporter à une autre page ...

\* Je soussigné Louis Golay domicilié à Pampigny déclare avoir acheté de Louis Rochat du forestier du Pont soixante-sept billons scié en planches et feuilles pour le prix convenu de dix francs la toise de roi rendus à Morges pour le plus tard au quinze août prochain. Je m'engage à payer ces planches la moitié comptant au 15 août le solde à six mois dès cette date, le Pont, 29 juin 1857, Louis Golaz.

\* Le dit jour 29 juin 1857 j'ai livré acompte la somme de quinze francs, Louis Golaz.

\* Août 25 (1857). J'ai mené à Louis Golaz à Pampigny 9 billons toisés 8,1 pied.

\* 15 octobre. J'ai mené à Louis Golaz 9 billons qui fait 8 tois

\* Novembre 7. J'ai mené à Louis Golaz 7 billons qui font 8 tois et 2 pieds.

\* Novembre 17. J'ai mené à Louis Golaz 9 billons qui fait 8 toi

\* 1857. Novembre 19. J'ai mené à Louis Golaz menuisier à Pampigny 7 toises 5 pieds en tout huit billons.

\* Novembre 21. J'ai mené à Louis Golaz 9 billons 7 toises 6 pieds planches.

\* 1859. Mai 16. J'ai prêté 300 francs trois cents francs à Samu Rochat des Charbonnières amodieur de montagnes.

\* Mai 25. J'ai prêté à Samuel Rochat des Charbonnières amodieur de montagnes cent francs 100 francs.

\* 1859. Livré à Marchand planches 50 pieds... reçues 630 livrés pailles avoines.

\* 1862, octobre 28. Mon beau-fils Jules m'a prêté cent cinquante francs Rendu le 20 décembre 1862.

\* 1859, avril 14. J'ai mené à Monsieur Marchand menuisier à La Sarraz 73 pieds planches convenu à 10 francs la toise.

\* Septembre 3. J'ai mené à Monsieur Marchand menuisier à la Sarraz 68 pieds planches.

\* 1er octobre. J'ai mené à Monsieur Marchand menuisier 62 pieds

\* 1er octobre. J'ai reçu de Monsieur Marchand 100 francs, à compte de planches.

\* 1859. Octobre 20. J'ai mené à Monsieur Marchand 50 pieds planches.

\* Le même jour j'ai reçu 630 livres paille d'avoine convenu à deux francs le quintal 12,60.-

\* Décembre 21. J'ai mené à Monsieur Marchand 62 pieds planches à la Sarraz.

\* 1860, du 4 février, 66 pieds de planches.

\* Le 2e novembre livré 50 francs à Mr Rossel à la Sarraz 1859, contre reçu.

\* Le 4e février, livré 100 francs plus.

- \* Du 9e février 1860, reçu 65 pieds de planches, Ad. Marchand.
- \* Du 21 mars, reçu de M. Rochat 64 pieds de planches, Ad. Marchand.
- \* Du 31 mars, reçu de M. Rochat 55 pieds de planches, Ad. Marchand.

\* Récapitulation:

1859	Avril	14	reçu	73	pieds à 10 f.	73.-
	Sept.	3	"	68	pieds	
	Oct.	1	"	62	"	
		20	"	50	"	
1860	Déc.	21	"	62	"	
1860	Fév.	4	"	66	"	
	"	9	"	65	"	
	Mars	21	"	64	"	
	"	31	"	55	"	

492 pieds à 12 frs 590.-

frs 663.-

au 31 mars livré acompte 262.60  
Reste à francs 400.40

\* Mars le 31 après le compte ci devant réglé livré acompte 60 francs.

\* 1860, novembre 27. J'ai reçu de Monsieur Marchand cent cinquante francs par la poste plus cinquante francs qu'il a livré à ma soeur Marianne, total 200 francs.

\* 1861, 27 mars. J'ai reçu de Monsieur Marchand la somme de 140 francs pour solde du compte de 1859 et 1860, jusqu'au 19 décembre 1860.

\* 1860, décembre le 19e. Reçu de M. Rochat Louis du Pont 68 pieds de planches de sapin à 12 francs la toise. Ad. Marchand.

\* 1861. Janvier, le 8e. Reçu de Mr Ls Rochat 56 pieds planches sapin 7½ pieds bois d'épaisseur à 2 fr 9 (?).

\* 1861. Janvier le 12. Reçu de M. Ls Rochat du Pont 52 pieds de planches 9 pieds de bois d'épaisseur Ad. Marchand.

\* Juin le 15e 1861. Reçu de M. Louis Rochat du Pont, 79 pieds de planches et feuilles de sapin à 12 frs la toise, Ad. Marchand.

\* Juillet le 13e 1861. Recu de M. Louis Rochat au Pont 50 pieds planches à 12 francs la toise. Ad. Marchand.

*Récapitulation:*

1860	Décembre 19	Reçu	68	pieds planches	
1861	Janvier 8	"	56	"	
"	" 12	Reçu Rochat	52	"	
"	" 15	Reçu Rochat	79	"	
1861	Juillet 13	Reçu Rochat	50	"	
				<u>305</u>	
				120	
				<u>185</u>	
				12	
				<u>197</u>	

\* Reçu de Louis Rochat du Pont 60 pieds de planches à 12 francs, le total mis à 70 francs. La Sarraz, le 16 novembre 1861. Ad. Marchand.

\* Reçu acompte pour 1861. Le 16e 9bre 1861, la somme de cinquante francs. Louis Rochat du forestier.

\* Reçu de Mr Rochat au Pont 50 pieds de planches à 12 francs la toise. La Sarraz, le 18e décembre 1861. Ad. Marchand.

\* 1862, 10 juin. J'ai reçu de Monsieur Marchand deux cent francs par la poste.

\* 1862. Juillet 5. J'ai mené à Monsieur Armand (lire plus haut toujours Armand et non Adrien!) un char de planches et feuilles qui ont mesuré 62 pieds.

\* Reçu de Monsieur Louis Rochat du Pont 67 pieds planches à 12 francs. La Sarraz, le 23 août 1862. Ad. Marchand.

\* Reçu acompte du compte de 1861, la somme de vingt francs (frs 20.-) Louis Rochat.

\* Reçu de Monsieur Rochat Ls. 79 pieds de planches à 12 frs la toise. Ad. Marchand La Sarraz, le 29 août 1862.

\* 1862, octobre 22. J'ai reçu de Monsieur Marchand par la poste 198 francs pour solde du compte de 1861, de plus il m'a donné deux francs sur le compte de 1862.

* Récapitulation du bois pour 1862:		
1861 Dbre	planches sapin à 12 fr	50
1862 Juillet 5	"	62
août 23	"	67
août 29	"	79
		309
1863, février,	livré acompte	102
		207
Reste à francs		207

Reçu le solde ci-dessus de deux cents sept francs. Louis Rochat

\* Reçu de Mr Ls Rochat du forestier du Pont 72 pieds feuilles et planches à 12 francs la toise. La Sarraz, le 28e juin 1863. Ad. Marchand.

\* Livré ce même jour la somme de vingt francs (frs 20.-) accordé ci-dessus.

\* Reçu de Mr Louis Rochat du forestier du Pont (la Vallée) 76 pieds de planches et feuilles. La Sarraz, le 11e août 1863, Ad. Marchand.

\* Septembre 5. Reçu par la poste de Monsieur Marchand la somme de cent francs à compte des planches de 1863, cent francs.

\* Reçu de Mr. Louis Rochat au Pont 75 pieds planches et feuilles. La Sarraz, le 25 9bre 1863.

*Récapitulation frs 1863*  
*Mai 9. Reçu p. son bois 340*  
*Juin 28 Reçu id - 72*  
*Juillet 11 id " 76*  
*août 25 id " 75*  


---

*312 p. 374 40*  
*août 25 Reçu acompte au j. 120*  


---

*Reste 3 francs 25 4/10*

\* 1864, février 18. J'ai reçu de Monsieur Marchand par la poste cent cinquante francs sur le compte de 1863.

\* Reçu de Monsieur Armand Marchand la somme de cent quatre pour solde du compte de 1863. Le 2 août 1864.

\* Reçu de Mr Louis Rochat du Pont 94 pieds planches et feuilles. La Sarraz, le 9e 7bre 1864. Ad. Marchand.

\* Reçu de Mr Louis Rochat du Pont 72 pieds planches et feuilles, La Sarraz, le 10 octobre 1864, Ad. Marchand.

\* Reçu de Monsieur Louis Rochat du Pont. 74 pieds planches et feuilles. La Sarraz le 5e 9bre 1864. Ad. Marchand.

\* Reçu de Mr. Louis Rochat du Pont 70 pieds de planches et feuilles, La Sarraz, le 18e 9bre 1864.

1864	Reçu de Mr Louis Rochat du Pont	72
sept 9	Reçu de Mr Louis Rochat du Pont	74
oct 10	Reçu de Mr Louis Rochat du Pont	70
oct 18	Reçu de Mr Louis Rochat du Pont	70
Total		286

\* Reçu accompte de la somme ci-dessus, cinquante francs. Louis R.

\* Reçu accompte de M. Ad. Marchand sur le compte de 1864. Cent soixante francs. La sarraz, le 23 avril 1865.

\* Reçu de Ad. Marchand sur le compte 1864 nonante francs. La Sarraz, le 5 août 1865. Louis Rochat.

\* Reçu de Mr Ls Rochat du Pont 80 pieds planches et feuilles à 12 francs la toise. La Sarraz, le 5 août 1865. Ad. Marchand.

\* Reçu de Mr Rochat au Pont (La vallée de Joux), 61 pieds planches et feuilles. La Sarraz, le 28 sept. 1865. Ad. Marchand.

\* Reçu de Monsieur Ls Rochat du Pont, Vallée de Joux, 65 pieds planches et feuilles, La Sarraz, le 7 octobre 1865, A. Marchand.

\* Octobre 31. Reçu pour solde du compte au 31 Déc. 1864 la somme de septante deux francs, plus 28 francs accompte de 1865 (frs 100).

\* Reçu de Mr. Louis Rochat du Pont (la Vallée) 66 pieds de planches et feuilles. La Sarraz, le 4 novembre 1865. Ad. Marchand.

\* Reçu de Monsieur Louis Rochat du Pont (La Vallée) 63 pieds de planches et feuilles. La Sarraz, le 10e 9bre 1865. Ad. Marchand.

\* Reçu accompte de 1865 la somme de septante deux francs. La Sarraz, le 10e 9bre 1865. Louis Rochat.

\* J'ai reçu de Monsieur Marchand la somme de deux cents francs le 22 mars 1866 pour le compte de 1865.

\* Reçu de Monsieur Rochat du Pont 65 pieds bois de sapin à 12 frs la toise, soit 79 francs payé comptant ce jour. La Sarraz, le 30e 9bre 1866. Ad. Marchand.

\* 1867. Mars, le 23. Reçu de Mr. Rochat du Pont (la vallée) 58 pieds de planches et feuilles à 11 francs la toise. La Sarraz, le 23 mars 1867. Ad. Marchand.

\* Juin le 10. Reçu de Monsieur Louis Rochat du Pont (La vallée) 60 pieds de bois de sapin à 11 frs la toise. La Sarraz le 10e juin 1867, Ad. Marchand.

\* Juin le 12. Reçu de Mr Ls Rochat 54 pieds planches et feuilles à 11 francs plus feuilles tarées pour 7 francs. La Sarraz, le 12 juin 1867. Ad. Marchand.

\* 1868, février 25. J'ai reçu de Monsieur Marchand cent francs par la poste accompte des pl

par la poste accompte des planches de 1867.

\* Mai 1868. Reçu de Louis Rochat du Pont 4 toises de feuilles et planches à 10 frs frs 40.- La Sarraz, Ad. Marchand.

\* Reçu de M. Ls Rochat du Pont 32 pieds planches et feuilles à 10 frs 50 la toise soit fr 33 le cent, le tout. La Sarraz, le 13 août 1869. A. Marchand. Reçu pour solde du compte 70 francs le 15e avril 1870.

\* Reçu de Monsieur Louis Rochat du forestier du Pont 83 pieds de planches et feuilles à 12 frs la toise frs 99.- La Sarraz, le 0 10 octobre 1871. Ad. Marchand. Acquitté par régleme de compte ce jour. La Sarraz, le 13 juillet 1872. Louis Rochat.

\* Recu de Monsieur Louis Rochat du forestier 61 pieds bois de sapin à 12 francs la toise francs 73.- La Sarraz, le 21 avril 1875 Septante trois francs. Ad. Marchand. Acquitté le 23 juin 1876, Lou Rochat.

1865 Recapitulation Laupens  
 Aout 5. Reçu planches 30 frs  
 Sept 28 " " " 61 "  
 Octob 7 " " " 63 "  
 9<sup>e</sup> 24 " " " 66 "  
 10 " " " 63 "  
 1866  
 9<sup>e</sup> 20 " " " 65 "  
 a 12<sup>e</sup> Sept 1400 frs 1886 frs

Argent livré Octob 21 frs 28  
 1865 9<sup>e</sup> 10 " " " 72  
 1866 Mars 19 j<sup>e</sup> 200  
 9<sup>e</sup> 20 " " " 74  
 1866  
 9<sup>e</sup> 30 Prédit pour solde frs 101  
 1867  
 Mars 13 Reçu pour solde cent francs par la poste de Monsieur Rochat

\* 1879. J'ai vendu à Moïse Rochat marchand de bois du Pont le 3 novembre vingt six toises neuf pieds planches à sept francs cinquante centimes la toise. J'ai reçu le même jour dix francs d'a compte.

\* Cousine Lina a payé son premier carton<sup>A</sup> où elle recommence son année au 1er octobre jusqu'au 1er janvier de 1885. Louer nonante francs par année.

Je dis qu'elle a payé son premier carton vingt-cinq francs le 26 février 1885.

Payé son second carton vingt francs le 3 avril 1885.

Payé son troisième carton le 20 juillet 1885, vingt-cinq franc

Payé son quatrième carton pour fin de l'année le 20 octobre 1885 vingt francs.

\* Cousine Lina a recommencé son année le 1er octobre 1885.

cousine Lina a payé son premier carton le 1er janvier 1886. El a payé vingt-cinq francs.

Cousine Lina à payé son second carton le huit avril 1886, elle a payé vingt francs.

Cousine Lina à payé troisième carton le 15, août 1886. Elle a

A. Faut-il lire carton ?

-100-

payé vingt-cinq francs.

Payé son quatrième carton (plutôt cartan) pour fin de l'année le 3 octobre 1886, elle a payé vingt francs.

\* Cousine Lina a recommencé son année le 1er octobre 1886.

Payé son premier cartan le 18 janvier 1887. Payé vingt cinq francs.

Payé son second cartan le trois Avril 1887, reçu vingt francs.

Payé son troisième cartan le sept de juin 1887. Reçu vingt-cinq frs.

Payé son quatrième cartan vingt francs pour fin de l'année 1887 le 27 novembre.

\* Cousine Lina a recommencé son année le 1er octobre 1887.

Payé son premier le 2 janvier 1888, vingt cinq francs.

\* Monsieur Mayor a payé quatre mois de loyer, février, mars, avril, mai. Payé le 4 mai 1891.

\* Monsieur Mayor a payé le mois de juillet le 4 août 1891.

\* Monsieur Mayor a payé le mois d'août le huit septembre 1891.

Monsieur Mayor doit ... (?) et de loyer 30 frs.

J'ai reçu vingt francs à compte.

Reçu pour solde du loyer 10 francs le 12 janvier 1892.

Monsieur Jules Mouquin a payé le loyer du mois de novembre le 5 décembre 1891.

Monsieur Jules Mouquin a payé le loyer du mois de Décembre le 5 janvier 1892.

Monsieur Jules Mouquin a payé le loyer de janvier et février 1892 le 4 mars.

Monsieur Jules Mouquin à payer le loyer de mars et avril le 4 mai 1892.

Monsieur Jules Mouquin à payé le loyer du mois de mai le 6 juin 1892.

Monsieur Jules Mouquin à payé le loyer du mois de juin le 5 août 1892.

\* En août 1894 (abrégeons, que diable!), Monsieur Mouquin est toujours là et paie régulièrement son loyer.

\* Mon beau-frère m'a prêté au mois de mars 50 francs.

\* Avril 29. Mon beau-frère m'a prêté vingt francs.

\* Mai 19, mon beau-frère m'a prêté quarante francs. Il m'a vendu deux feuilles qui font trois frs cinquante, un planche un francs 15 centimes. Juin 30. Louis m'a donné cinquante francs (il est noté m'a donnée, s'agit-il d'une annotation de femme ?). Notons ici que le carnet a pu servir à plusieurs.

\* Henri, mon neveu (s'agirait-il de Henri Rochat Golay, fils de Jules-Moïse Rochat des Charbonnières et de Zélie Rochat du Pont, celle-ci soeur de celui qui note ?) m'a prêté quarante francs pour payer le lit à Féréol. Encore 25 francs pour ce lit que je lui doit. Il m'a prêté cinquante francs.

\* Septembre 1, mon beau-frère m'a donné à compte d'intérêt 7.-

\* 1897, avril 5, mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de 1896.

\* Mai 31. Mon neveu Henri m'a donné cinquante francs à compte du foin de l'année 1896.

\* Juin 29. Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de l'année 1896.

\* Juillet 23. Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de l'année 1896



- \* Octobre 6, mon neveu Henri Rochat m'a donné trente francs à compte du foin de 1896.
  - \* Octobre 9, mon neveu Henri m'a donné 20 francs pour solde du compte de 1896 du foin.
  - \* 1897.
  - \* 1898. Mars 30. Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de 1897. + 50.- + 18.- + 50.- + 82.- pour solde du foin de 1887.
  - \* 1899. Avril 3. Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante fra à compte du foin de 1898. + 100.- + 34.- + .... etc... comptes de ce genre pour les fenaisons de 1896, 1897, 1898, 1899.
  - \* Mon neveu Henri Rochat m'a donné vingt frans à compte du foin de 1899. Le 10 octobre 1899 nous avons réglé le compte du foin de 1899. Le 29 octobre 1900 et celui du lait de l'été jusqu'au ler novembre 1900. Il m'a donné quarante cinq francs 60 centimes pour solde du compte de 1899.
  - \* J'ai recommencé à prendre du lait le ler novembre 1900. L 1 litre par jour.
  - \* Comptes du foin de 1900.
  - \* 1901. Décembre 14. J'ai régler mon compte avec mon neveu Henr Rochat du foin de 1900. Du lait jusqu'au ler novembre 1901. Du ma- çon pour le lavoir. Je lui redois ce qu'il a payé au serrurier Gola du Sentier. Il a payé 39 francs.
  - \* Mon neveu Henri Rochat m'a donné cinquante francs à compte du foin de 1901, le 27 mars 1902.
  - \* J'ai eu du lait chez mon neveu Henri Rochat jusqu'au 22 juin, le 22 est compris, 1902.
- Fin de la première partie du carnet. Le reste est en feuilles vierges, avec quelques annotations pour la fin et que voici:
- \* Du 24 7bre 1891. Emmené aux Charbonnières 22 lambril du Pont qu'on ramènera.
  - \* 1861. La cousine Etiennette a filé 5 l. de rité (?) de toupe ce qui fait, à 50 centimes la l., 2 frs 50.  
Pour avoir filé le reste à 65 centimes la livre, 5 livres 1/4, 3 frs 41 centimes. Total: 5 frs 91.
  - \* 1862. Nous avons prêté deux cent francs chez ma soeur au ler avril 1862.
  - \* J'ai misé à la Repaz 1861. Deux mises. No 150 - 20 p...  
No 151 - 18 p...
  - \* 5 mars 1858. A Scuchy. J'ai mené mon cheval hyverner chez Mon sieur Cholly à Seuchy convenu pour 60 centimes par jour.
  - \* 1860, pour les étoupes pour filer 5 frs 56 centimes, quatre livres de rite à 75 centimes la livre 3 frs.
  - \* pour la note des mises: le prix des mises, les deux, 84 frs 20 centimes.
  - \* L'an 1852 (2 pages), voir feuille suivante.
  - \* (dernières notes, au crayon): 1852, novembre le 10 (en réalité il s'agit de 7bre) mené à Morges 78 pièces qui font 78 pieds 5 pouce
  - \* 17 octobre, mené à Morges pour le menuisier Golaz (Monsieur Golay plutôt) 80 pièces qui font 82 pieds
  - \* 21 octobre, livré à Louis Golay 80 pieds planches. Le 12 sept 78, le 17 octobre 80, le 21 octobre 80, total 238.

L'An 1852

Jan. 1852. un char de planche  
 le 12. J'ai mesuré à Louis Golaz  
 à Morges 78 pièces qui ont  
 mesure 30 pieds 4 pouces  
 le 17. octobre J'ai mesuré un char de  
 planche à Morges à Louis Golaz  
 mesuré à pampigny qui a de  
 pièces 80 que J'ai mesuré 82 pieds  
 le 24. J'ai mesuré un char de planche  
 à Morges à Louis Golaz mesuré  
 à pampigny qui a de toises 8.  
 que J'ai mesuré  
 Louis Golaz mesuré à mesure le char  
 que J'ai mesuré le 12. Jbr qui a de toises 8  
 le 21. octobre Louis Golaz ma mesuré  
 deux Chars de planches à Morges  
 qui ont mesure  
 16 toises  
 24 toises

L'An 1852

Juillet 24. mesuré à Morges 6 billons  
 avec Georges qui ont de pièces 93 de toises 12  
 Juillet 24 J'ai mesuré pour Louis Golaz à  
 Morges. 2 billons qui ont de pièces 24 de toises  
 de toises 2 et 5 pieds 5 pouces  
 Juillet 17 mesuré à Morges 8 billons qui ont de pièces  
 95 pièces de toises 8 toises 9 pieds 5 pouces  
 Juillet 24 mesuré à Morges 6 billons qui ont  
 de pièces 78 et de toises 8 toises 9 pieds 5  
 le 21. Juillet mesuré à Morges avec  
 Louis Golaz mesuré à pampigny  
 25 toises de planches mesuré et 50  
 le 22. Juillet mesuré à Morges 5 franc de 5 pieds  
 Louis Golaz à pampigny  
 le 22. Décembre 1852.  
 J'ai mesuré un char de planche à Louis Golaz  
 mesuré à pampigny qui a mesure  
 82 pieds 72.

LE LIVRET DE MULTIPLICATION.

2 fois 2 font 4	9	45
2 3 6	10	50
2 4 8	11	55
2 5 10	12	60
2 6 12	6 fois 6 font 36	
2 7 14	6 7 42	
2 8 16	6 8 48	
2 9 18	6 9 54	
2 10 20	6 10 60	
2 11 22	6 11 66	
2 12 24	6 12 72	
3 fois 3 font 9	7 fois 7 font 49	
3 4 12	7 8 56	
3 5 15	7 9 63	
3 6 18	7 10 70	
3 7 21	7 11 77	
3 8 24	7 12 84	
3 9 27	8 fois 8 font 64	
3 10 30	8 9 72	
3 11 33	8 10 80	
3 12 36	8 11 88	
4 fois 4 font 16	8 12 96	
4 5 20	9 fois 9 font 81	
4 6 24	9 10 90	
4 7 28	9 11 99	
4 8 32	9 12 108	
4 9 36	10 fois 10 font 100	
4 10 40	10 11 110	
4 11 44	10 12 120	
4 12 48	11 fois 11 font 121	
5 fois 5 font 25	11 12 132	
5 6 30	12 fois 12 font 144	
5 7 35		
5 8 40		

Petit tour sur les pâturage pour se changer les idées!



## Complément

Il semblerait qu'il y ait eu des tentatives d'utilisation du ruisseau de Sagne-Wagnard, soit de St-Sulpice, au Pont, avant même la création effective de ce village. Auguste Piguet pose l'hypothèse en parlant de l'usinier Jean Herryer, installé sur le ruisseau du Brassus :

*Le nouvel usinier, Jean Herryer, natif d'Aubenton, au diocèse de Laon, avait d'abord tenté sa chance sur le ruisseau de St-Sulpice, près du grand pont interlacustre. Au nom de LL.EE., Bénédict de Diesbach, bailli de Romainmôtier, concéda à l'entrepreneur Français tout le cours du Brassus, de la source à l'embouchure, pour y construire des « raisses » et un martinet à faire et battre le fer. Berne se contenta d'exiger le modeste « entrage » de 10 florins (150.-) et la cense minime de 2 sols (e fr. 2.50). Demander davantage aurait empêché la réussite de l'entreprise<sup>1</sup>.*

Nous ignorons malheureusement les sources de notre historien quant à ces précisions.

Le ruisseau paraît avoir été à nouveau utilisé pour mouvoir des rouages au milieu du XVIIe siècle. Ainsi :

*Forge 1.2., Le Pont, 1654-1685, RoCHAT Gédéon, 1654, RoCHAT Hypolite, 1685, forge hydraulique, affinerie ou aciérie, Dn 57, min, 8 avril 1654, Dn 121/2, p. 57, 23 nov. 1685. Ces RoCHAT sont aussi charbonniers. Une ou 2 forges (forge 1.8 ?)*

...

*Forge 1.8, Le Pont, 1713-1739, RoCHAT Abraham, meunier, 1713, forge hydraulique Dh 16/2, 10 avril 1713<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> Auguste Piguet, Le territoire du Chenit et la naissance de cette commune, Le Sentier, 1947, p. 47.

<sup>2</sup> Paul-Louis Pelet, Fer, charbon, acier dans le Pays de Vaud, Lausanne, 1983, pp. 191 et 192.